

Image not found or type unknown



elligibilité au contrat CUI

Par **steffie80100**, le **29/08/2011** à **10:23**

Bonjour,

N'arrivant pas à joindre pôle emploi, j'aimerais savoir si je suis éligible au C.U.I: j'ai suspendu mes allocations de retour à l'emploi il y a 6 mois pour être en congé parental, j'ai 30 ans et j'ai deux enfants.

Merci

Par **P.M.**, le **29/08/2011** à **13:41**

Bonjour,

Au sens strict du terme utilisé au Code du Travail, vous ne pouvez pas être en congé parental si vous n'êtes pas salarié(e)...

Il est étonnant que vous ne puissiez pas joindre Pôle Emploi même par message écrit sur le site internet en exposant votre situation précise...

Je vous propose [ce dossier](#)